



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 04866

Numéro SIREN : 348 789 868

Nom ou dénomination : CINQ HUITIEMES

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2014 sous le numéro de dépôt 88964



1408905603

DATE DEPOT :	2014-09-26
NUMERO DE DEPOT :	2014R088964
N° GESTION :	1992B04866
N° SIREN :	348789868
DENOMINATION :	CINQ HUITIEMES
ADRESSE :	10/12 rue de Mont Louis 75011 Paris
DATE D'ACTE :	2014/07/29
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

CINQ - HUITIEMES
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 5 016 544 euros
Siège social : 10/12 Rue de Mont Louis, 75011 Paris
RCS Paris 348 789 868

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 29 JUILLET 2014.

L'an deux mille quatorze, le 29 juillet à 13 heures, les membres du conseil de surveillance de la société anonyme à directoire et conseil de surveillance Cinq - Huitièmes (la "**Société**") se sont réunis au siège social sur convocation de son Président faite dans les conditions prévues par l'article 26 des statuts de la Société.

Présence ou non et émargement de la feuille de présence :

- Monsieur Gérard Delcour, membre du conseil de surveillance,
- Madame Nathalie Mesnel, membre du conseil de surveillance,
- Monsieur Alain Duchesne, membre du conseil de surveillance,

sont présents.

Assistent également à ce conseil :

- Monsieur Franck Mesnel
- Monsieur Hervé Godest
- Mesdemoiselles Stéphanie Peleau et Dorothee Nied, représentantes du personnel sont absentes et excusées.
- La société Grant Thornton, Commissaires aux comptes de la société régulièrement convoquée et représentée par Monsieur Olivier Bochet, est présente.
- Monsieur Jean-Paul Retout, Société Louvois Auditeur Conseil, Commissaire aux comptes de la société régulièrement convoqué, est absent et excusé.



Monsieur Gérard Delcour préside la séance en sa qualité de membre du conseil de surveillance.

Les membres du conseil de surveillance présents représentant plus de la moitié des membres du conseil de surveillance, le conseil peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du Président du conseil de surveillance,
- Pouvoir du Président du conseil de surveillance
- Nomination du Vice Président du conseil de surveillance
- Pouvoir du Vice Président du conseil de surveillance
- Rémunération des membres du conseil de surveillance
- Questions diverses.

1. Nomination du Président du Conseil de Surveillance

Le conseil de surveillance, après en avoir délibéré,

Nomme à l'unanimité Monsieur Gérard Delcour, né le 08 aout 1946, à Paris, 6^{ème} arrondissement, de nationalité française, demeurant 23, avenue Curie à Le Pecq (78230), aux fonctions de Président du conseil de surveillance, à compter de ce jour et pour la durée de son mandat de membre du conseil de surveillance, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Monsieur Gérard Delcour déclare qu'il accepte cette désignation et il fait savoir qu'il ne remplit pas un nombre de mandats de Président de conseil de surveillance supérieur au maximum légal, qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune mesure susceptibles de lui interdire d'exercer des fonctions de Président de conseil de surveillance.

Le conseil prend acte de cette déclaration.

2. Pouvoir du Président du Conseil de Surveillance

Le conseil de surveillance, après en avoir délibéré,

décide à l'unanimité, que durant son mandat, le Président aura tous pouvoirs pour agir dans l'intérêt de la Société et, notamment, pour convoquer le conseil et en diriger les débats, tout en se conformant aux limitations légales et statutaires, ainsi qu'à toutes limitations pouvant découler de mesures ou dispositions internes.

La séance se poursuit sous la présidence de Monsieur Gérard Delcour, Président du conseil de surveillance.

3. Nomination du Vice Président du Conseil de Surveillance

Le conseil de surveillance, après en avoir délibéré,

nomme à l'unanimité Monsieur Alain Duchesne, né le 17 juin 1945, à Paris 7^{ème} arrondissement, de nationalité française, demeurant à « La Durandière », 61100 Sainte Opportune, aux fonctions de Vice-Président du conseil de surveillance, à compter de ce jour et pour la durée de son mandat de membre du conseil de surveillance, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Monsieur Alain Duchesne, déclare, qu'il accepte la désignation de Vice-Président du conseil de surveillance.

Le conseil prend acte de cette déclaration.

4. Pouvoir du Vice Président du Conseil de Surveillance

Le conseil de surveillance, après en avoir délibéré,

décide à l'unanimité, que durant son mandat, le Vice-Président aura les pouvoirs que lui confèrent la loi et les statuts de la Société.

5. Rémunération des membres du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance, après en avoir délibéré,

décide à l'unanimité, que jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, Monsieur Gérard Delcour percevra une rémunération de 1 000 euros brut par mois pour ses fonctions au sein de la société.

Les autres membres ne percevront pas de rémunération pour leurs fonctions.

9. Questions diverses

Le Président du conseil de surveillance décide de convoquer les membres du conseil de surveillance le mercredi 27 août 2014 à 9 heures afin de délibérer sur le rapport du directoire sur les comptes clôturés au 31 décembre 2013. Le lieu de la réunion sera communiqué ultérieurement. Le directoire remet aux membres du Conseil de surveillance tous les documents nécessaires.

3
 P

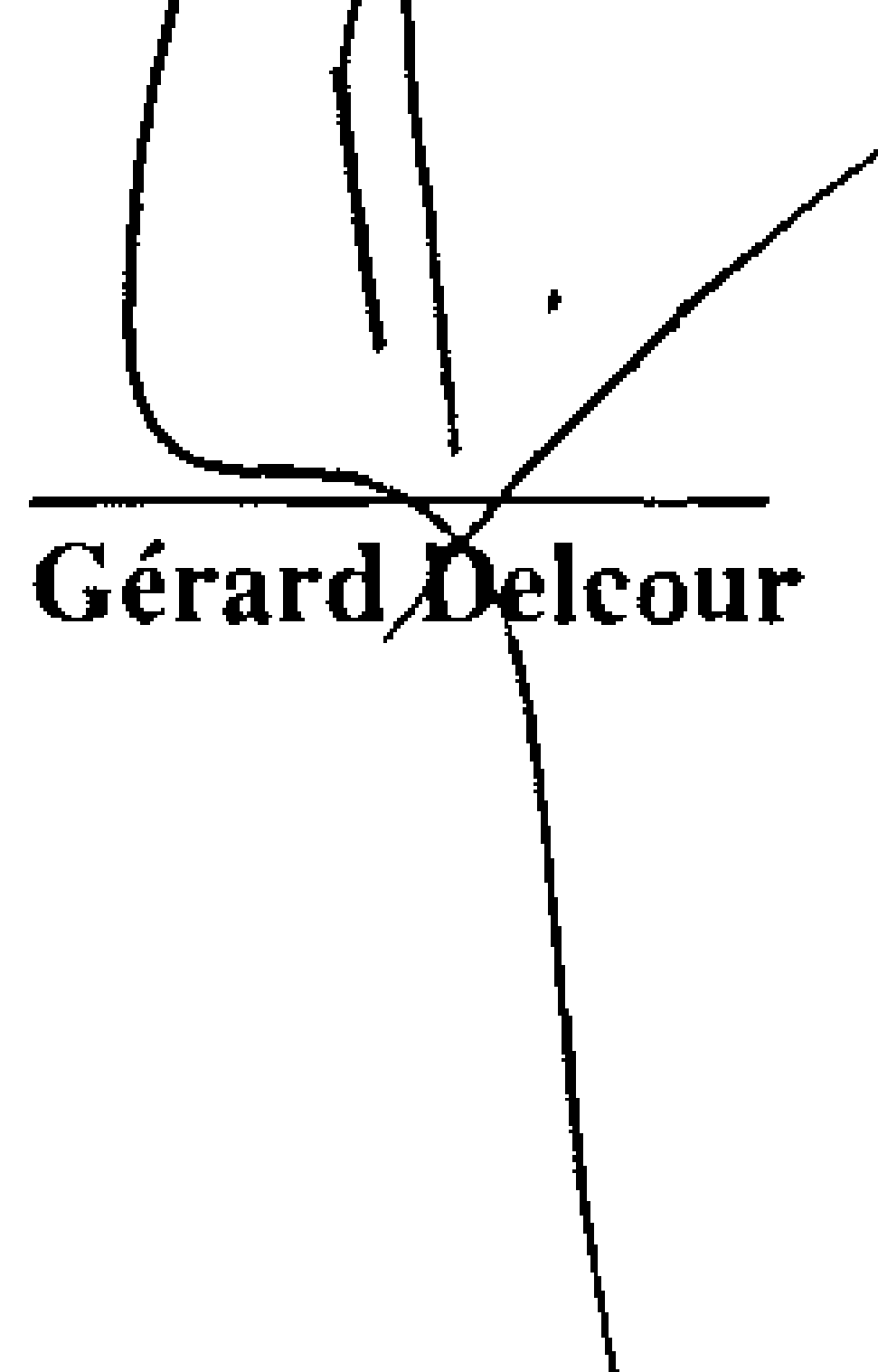
10. Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait pour effectuer les formalités légales de dépôt.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

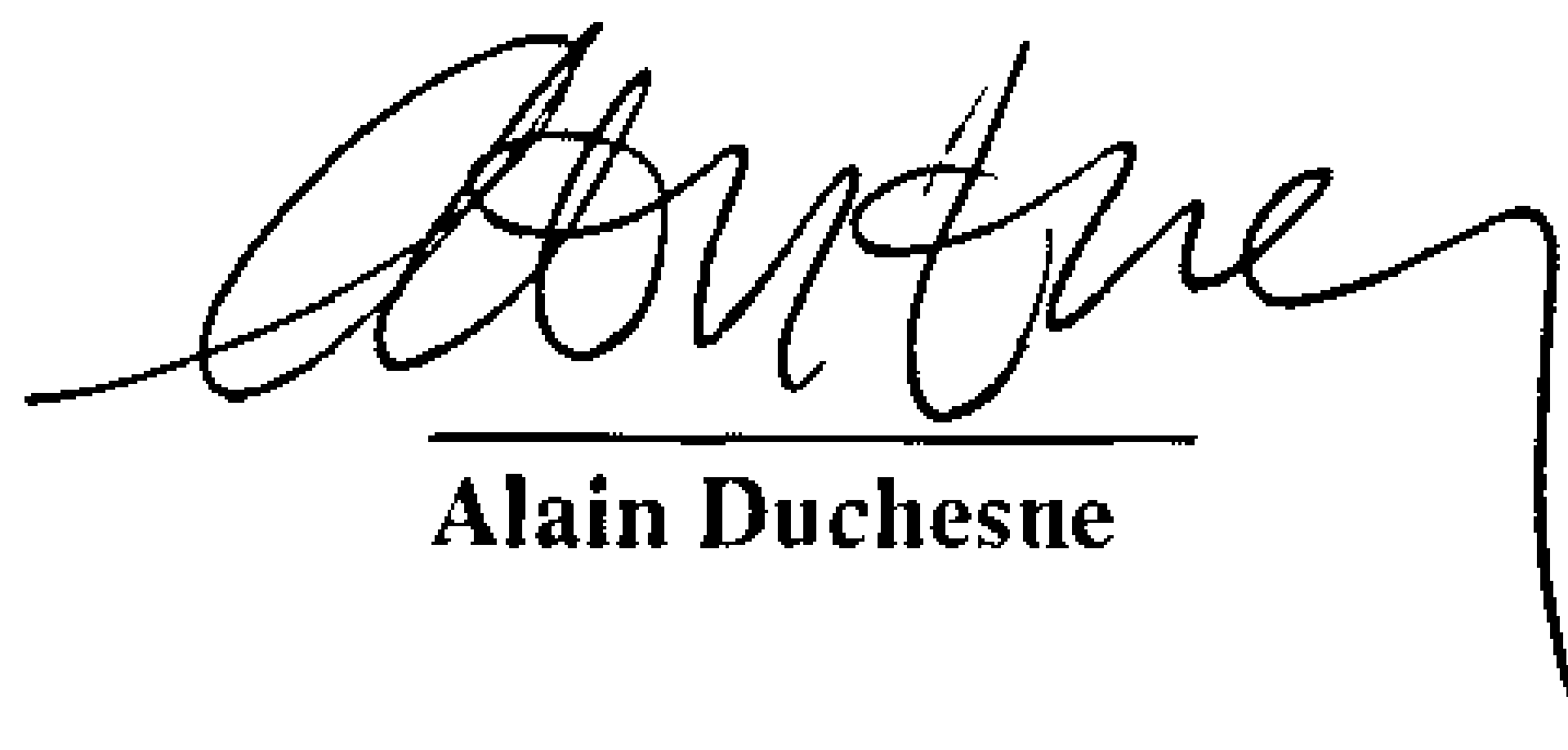
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du conseil de surveillance.

Le Président de séance,



Gérard Delcour

Un membre du conseil de surveillance,



Alain Duchesne

